## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **RÉUNION DU 04 JUILLET 2024**

Délibération n°2024-07-14

L'an deux mille vingt-quatre et le 04 juillet, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Lupé, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président,

> Nombre de membres en exercice : 18 Quorum Nombre de membres présents 29 Nombre de votants 33

Date de la convocation le 26 juin 2024

Objet: Environnement - Déchets ménagers: Prolongation de la convention avec le SITOM de Bourgoin Jallieu pour une période de 6 mois

**DÉLÉGUÉS PRÉSENTS:** 

BESSEY: M. Charles ZILLIOX -

M. Jacques BERLIOZ -LA CHAPELLE-VILLARS :

CHAVANAY : M. Patrick MÉTRAL (Pouvoir de M. Yannick JARDIN).

Mme Brigitte BARBIER, Mme Nathalie BÉAL,

M. Jean-Baptiste PERRET -

CHUYER: Mme Béatrice RICHARD -

LUPÉ: M. Farid CHERIET -

MACLAS: M. Hervé BLANC, M. Laurent CHAIZE,

Mme Marcelle CHARBONNIER -

Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -MALLEVAL :

M. Michel DEVRIEUX (Pouvoir de Mme Agnès VORON), PÉLUSSIN:

Mme Franceline COMAS, Mme Agnès VORON,

M. Stéphane TARIN (Pouvoir de Mme Martine JAROUSSE) -

M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -ROISEY:

SAINT-APPOLINARD Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -

SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE: M. Jean-Louis POLETTI, Mme Sylvie GUISSET -

SAINT-PIERRE-DE-BOEUF: M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY,

Mme Véronique MOUSSY -

**VÉRANNE:** M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -

VÉRIN: Mme Valérie PEYSSELON (Pouvoir de M. Cyrille GOEHRY).

**DÉLÉGUÉS EXCUSÉS** 

M. Yannick JARDIN, (Pouvoir à M. Patrick MÉTRAL) -**CHAVANAY:** 

CHUYER: Mme Gisèle BONNAY -

PÉLUSSIN: M. Jean-François CHANAL (Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX).

Mme Martine JAROUSSE (Pouvoir à M. Stéphane TARIN) -

VÉRIN: M. Cyrille GOEHRY (Pouvoir à Mme Valérie PEYSSELON).

**DÉLÉGUÉS ABSENTS** 

PÉLUSSIN: Mme Corine ALLIOD-KOERTGE.

Conseil communautaire du 04/07/2024 – Auteur : Stéphanie ISSARTEL, DGS - Page 1 sur 2
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20240704-2024 07 14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2024 Publication: 12/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

M. le conseiller délégué en charge des déchets ménagers explique que lors de la consultation pour la collecte et le traitement des ordures ménagères pour la période 2023-2027, le lot 2 traitement des déchets ménagers et assimilés, a été déclaré sans suite pour infructuosité (aucune offre reçue).

Afin d'assurer la continuité de la prise en charge de nos ordures ménagères, une convention de traitement a été signée avec le SITOM Nord Isère, propriétaire de l'Unité de Valorisation Energétique de Bourgoin Jallieu (38), en attendant de relancer une procédure de consultation.

Une nouvelle consultation a été lancée début 2024 et déclarée sans suite pour insuffisance de concurrence (une seule entreprise a répondu).

La convention se terminant au 30 juin 2024, il convient de la renouveler pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2024 afin d'assurer le traitement de nos ordures ménagères en attendant de relancer une nouvelle consultation.

## Il est proposé au conseil communautaire :

- D'approuver le renouvellement de la convention avec le SITOM de Bourgoin Jallieu pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2024 afin d'assurer le traitement de nos ordures ménagères en attendant de relancer une nouvelle consultation,
- D'autoriser M. le président à signer les documents afférents.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

- Approuve le renouvellement de la convention avec le SITOM de Bourgoin Jallieu pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2024 afin d'assurer le traitement de nos ordures ménagères en attendant de relancer une nouvelle consultation,
- Autorise M. le président à signer les documents afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme,

Le Président,

Serge RAUL

Secrétaire de séance

Valérie PEYSSELON